ACADÉMIE
DE MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fort-de-France, le 01 juin 2023

ELEVES ENTRANT EN CLASSE DE 4ème GENERALE, SEGPA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Objet : ORGANISATION RETOURS DES MANUELS SCOLAIRES et REINSCRIPTIONS

Collège
F.A Perrinon
Boulevard Amilcar Cabral
97200 Fort de France
☎ 0596 72 52 31
🖷 05 96 71 55 43

Principal
M. Dominique MONTLOUIS-FÉLICITÉ

Principal adjoint
M. Thierry AVRILA

Gestionnaire
Mme Guylène DORNADIN

Directeur de SEGPA
Mme Gervaise VERDAN

Conseillères Principales d'Éducation
Mme Gaëlle EUDORCAIT
Mme Nicole DUMONT-MONNET

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES :

Le retour des manuels scolaires se déroulera en 2 étapes : le Pointage des livres puis le dépôt en salle B3. Il se fera par classe selon le calendrier et les modalités suivantes :

Date	Classes 2022 - 2023	Pointage		Dépôts salle B3
		Horaires	Professeur / Salle	
Mardi 20 juin 2023	5ème 4	14h00 -14h30	Mme BERNUS	14h30-15h00
	5ème 3	14h30-15h00	Mme LUCRY	15h00-15h30
	5ème 2	15h00-15h30	Mme MANUEL	15h30-16h00
	5ème 5	15h30-16h00	M STEPHANIE-VICTOIRE	16h-16h30

- **Les élèves sont en tenue réglementaire** munis de leurs livres, de leur carnet de correspondance et d'un nécessaire pour écrire.
- Avant la venue au collège chacun veillera à avoir le nombre exact de manuels scolaires en se référant à la page 38 du carnet de correspondance.
- Tout manuel non remis devra être remboursé au service d'intendance soit par chèque à l'ordre de « agent comptable du collège Perrinon » ou en espèces.
- Ceux qui souhaitent partir du collège à l'issue de la remise des livres devront présenter un mot signé de leur responsable les autorisant à sortir.

REINSCRIPTIONS :

Les réinscriptions des élèves entrants en classe de 4ème Générale, SEGPA et Section Football pour l'année scolaire 2023-2024 se feront le :

Mercredi 21 juin 2023 de 7h30 – 12h00

Selon les modalités suivantes :

- **La réinscription se fera par un seul responsable légal muni de sa pièce d'identité** (pas de frère, sœur, grands-parents…).
- Avant la réinscription auprès du service de vie scolaire le responsable légal s'assurera d'être en règle avec le service de gestion
- Le responsable légal se présentera en vie scolaire, afin de signer les fiches de renseignements et ramener les pièces demandées
- **Aucune photocopie ne pourra être faite par le collège.**

Liste des pièces à fournir :

- ✓ Le carnet de correspondance année scolaire 2022-2023
- ✓ Quitus à récupérer au service d'intendance
- ✓ 4 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom de l'enfant écrits au verso
- ✓ Attestation d'assurance (obligatoire pour les élèves de 3ème SEGPA, fortement conseillé pour les autres)
- ✓ Relevé d'identité bancaire du responsable légal (obligatoire)
- ✓ En cas de changement d'adresse : la photocopie du justificatif d'adresse

Le respect le plus strict du calendrier et des horaires est demandé.
En cas de difficulté contacter le service de vie scolaire au 0596 72 52 31